

Lors de la réunion de septembre de l'OPANO, pour la première fois depuis 1985, la CE a voté avec la majorité en faveur de décisions portant sur sept des dix stocks de poissons gérés par l'Organisation. On y a aussi proposé de nouvelles mesures visant à améliorer la surveillance et les contrôles dans la zone de l'OPANO et à en éliminer les pêcheries des pays non membres.

«Il faut que tous les membres de l'OPANO en respectent intégralement les décisions de conservation si l'on veut non seulement protéger, mais encore reconstituer les stocks de poissons dans l'Atlantique nord-ouest, a précisé M. Valcourt. Nous espérons qu'à Bruxelles, M. Marin voudra bien convenir qu'une coopération poussée s'impose dans le domaine de la conservation et, plus particulièrement, qu'il faut mettre en oeuvre des mesures de surveillance et de contrôle renforcées pour assurer le respect des contingents.»

Ces dernières années, la CE a souvent utilisé la procédure d'objection de l'OPANO pour refuser les contingents adoptés par les membres de l'Organisation. Comme on doit s'en prévaloir dans les 60 jours suivant une décision, la CE doit signifier ses intentions d'ici le 11 décembre prochain.

Les discussions qui doivent avoir lieu le 30 novembre font suite à des rencontres diplomatiques de haut niveau qu'ont eues le premier ministre Mulroney, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, ainsi que MM. Crosbie et Valcourt, dans le cadre des efforts déployés par le Canada pour faire comprendre aux décideurs de la Communauté européenne le problème que pose la surpêche dans l'Atlantique nord-ouest. Le Canada continue de mettre en relief les graves répercussions environnementales et socio-économiques de la pêche excessive à l'extérieur de la zone de 200 milles, et de presser la CE de se conformer aux décisions prises par l'OPANO à des fins de conservation.

- 30 -

Pour plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874

ou

Bonnie Mewdell  
Communications Ministère des Pêches et des Océans